



Pour agir contre la dengue

Idée reçue n°4

Les produits utilisés lors de la démoustication sont dangereux pour la santé et tuent les abeilles

FAUX

Nous utilisons un produit testé et reconnu comme sans danger pour la santé humaine.

La deltaméthrine est la **seule molécule insecticide autorisée en France** pour les actions de démoustication. Aux doses utilisées et dans les conditions normales d'utilisation, le produit **ne présente pas de danger pour la santé humaine**. Néanmoins, en cas d'exposition, cet insecticide peut provoquer des irritations chez les personnes sensibles. Aussi, la consultation d'un médecin est recommandée en cas d'apparition de symptômes suite au traitement. **Les traitements insecticides sont réalisés dans le cadre d'une opération de santé publique qui vise à lutter contre la propagation de la dengue**, tout en limitant autant que possible les impacts sur l'environnement. Aussi, les opérations de traitement sont réalisées sur des surfaces réduites et ciblées (zones de circulation du virus et autour des cas signalés).

Avant chaque traitement, la population est informée des précautions à prendre, soit directement par une équipe en porte-à-porte, soit par un avis de passage dans la boîte aux lettres :

AVANT LE TRAITEMENT

- Couvrir les bassins et aquarium
- Mettre à l'abri les tortues
- Fermer portes et fenêtres
- Protéger les ruches

APRÈS LE TRAITEMENT

- Maintenir portes et fenêtres fermées au moins 30 minutes après le traitement
- Eviter de pénétrer dans la zone traitée pendant 6 heures
- Laver et/ou peler les fruits et légumes avant de les consommer

Pour limiter les risques pour les abeilles,

les apiculteurs sont invités depuis de nombreuses années à déclarer leurs ruches à l'ARS (**numéro vert : 0800 110 000**). Plus de 800 ruches sont connues de l'ARS et les traitements ne sont alors jamais réalisés à leur proximité. Grâce à ces dispositions, les incidents de traitements sont devenus rares. Par contre, le varroa, un parasite des abeilles introduit à La Réunion il y a plus d'un an, est à l'origine d'une mortalité importante d'abeilles pouvant souvent être attribuée à tort aux traitements de la lutte anti-vectorielle.



Pour agir contre la dengue

Idée reçue n°5

Chez mon voisin,
il y a beaucoup
de moustiques,
ça ne sert à rien que
je nettoie chez moi

FAUX

Le moustique se déplace très peu et se développe dans tous les petits récipients contenant de l'eau, présents dans les cours et les jardins. Chacun a un rôle primordial à jouer.

Le moustique tigre (moustique qui transmet la dengue) se développe dans tous les petits récipients contenant de l'eau présents dans les cours et les jardins.

Ces récipients (on parle de gîtes larvaires) peuvent être nombreux dans :

- des propriétés à l'abandon,
- des terrains en friches,
- au fond de certaines ravines,
- des cours et jardins pourtant bien entretenus.

Un seul gîte larvaire (pneu abandonné au fond du jardin ou pot décoratif non percé...), peut faire naître des centaines de moustiques pouvant transmettre la dengue à tout l'entourage.

Le rayon d'action du moustique tigre est faible : de 50 à 100 mètres maximum.

Chacun a donc un rôle à jouer dans la lutte contre les moustiques. En éliminant tous les gîtes larvaires dans sa cour ou son jardin, on participe activement à la lutte contre la dengue à l'échelle de son quartier.

La lutte contre la dengue relève de la responsabilité des pouvoirs publics, par la mise en œuvre d'actions de lutte anti-vectorielle et de répression visant à éliminer les foyers naissants de dengue pour contenir l'épidémie.

Cependant, ces actions ne sont pleinement efficaces que si elles s'accompagnent d'une mobilisation collective.

La lutte contre les moustiques, c'est l'affaire de tous. Aujourd'hui plus que jamais, il est attendu une prise de conscience collective pour empêcher la prolifération des moustiques, vecteurs de la dengue.

Rappel des bons gestes :

- **Coupelles** : vider les sous-pots.
- **Pneus** : vider les pneus, les mettre à l'abri ou les recouvrir afin d'éviter la stagnation de l'eau à l'intérieur.
- **Petits déchets** : les jeter dans une poubelle fermée par un couvercle.
- **Jouets** : ranger les jouets à l'abri de la pluie. S'assurer qu'ils ne sont pas remplis d'eau.
- **Fûts, arrosoirs et seaux** : les vider ou couvrir et les ranger à l'abri de la pluie. Les récipients de récupération d'eau de pluie doivent être recouverts d'un tissu à maille fine afin d'éviter que les moustiques ne pondent à l'intérieur.
- **Gouttières** : vérifier la pente et les nettoyer régulièrement pour que le conduit ne s'encombre pas de feuilles mortes.





Pour agir contre la dengue

Idée reçue n°6

Je pense avoir la dengue, je n'ai plus besoin de me protéger contre les piqûres de moustiques

FAUX

Lorsqu'une personne attrape la dengue, pendant plusieurs jours, elle peut transmettre le virus à des moustiques qui la piquent et qui vont transmettre la maladie à d'autres personnes de son entourage.

Lorsqu'une personne est infectée par un moustique porteur de la dengue, le virus se développe dans son organisme pendant 3 à 7 jours, puis les premiers signes de la maladie apparaissent : fièvre, maux de tête, courbatures,...

Pendant toute la semaine qui suit, cette personne aura une quantité importante de virus dans son organisme (on dit qu'elle est « virémique »). Si elle se fait piquer à nouveau par des moustiques, elle transmettra le virus à ces moustiques qui eux-mêmes continueront à piquer d'autres personnes et propager ainsi la maladie dans le quartier.

C'est pourquoi, lorsqu'on pense être malade de la dengue, il est très important de continuer à se protéger des piqûres de moustiques pour ne pas transmettre la maladie à son entourage.

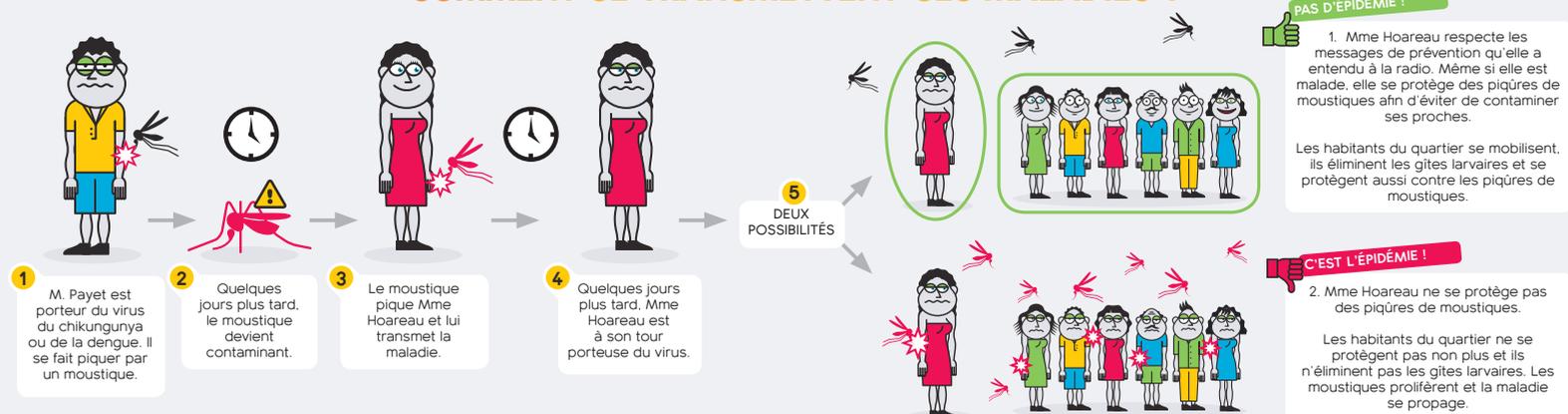
Les répulsifs cutanés (sprays anti-moustiques) sont le moyen le plus efficace pour se protéger des moustiques (ils sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, pendant les périodes de la journée où le risque de se faire piquer par des moustiques est le plus important (lors des activités en extérieur, surtout le matin et le soir)).

La durée de la protection varie de 4 à 8 heures. Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.

Quand on pense avoir la dengue, il est important de consulter son médecin. Ce dernier pourra confirmer ou pas la maladie (après avoir fait faire des analyses au laboratoire). Il pourra ainsi s'assurer d'une prise en charge adaptée et conseiller au mieux sur les meilleurs moyens pour :

- se protéger des piqûres de moustiques
- protéger son entourage de la dengue.

COMMENT SE TRANSMETTENT CES MALADIES ?



**VOUS AUSSI, DÎTES STOP AUX IDÉES REÇUES ET AGISSEZ CONTRE LA DENGUE !
 POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CAMPAGNE [CLIQUEZ ICI](#)**